

Comité technique local du 16 mai 2017 : « On ne fait pas uniquement n'importe quoi ! » Jacques Marzin

Toulouse, le 24 mai 2017

La CGT est de retour en CTL ! M. Marzin semblait content de nous revoir... ses commentaires s'adressant essentiellement à nous en réponse aux liminaires.

La CGT n'a pas manqué de faire référence à l'article du journal **Coté Toulouse**. Notre directeur y annonçait que la DRFiP renforçait ses services pour faciliter l'adaptation au nouveau système du PAS !!!

Aujourd'hui, il reconnaît que nous vivons une période d'incertitude. En attendant, ce sera donc aux agents de faire l'effort de s'adapter puisque « le mot ne sera dit qu'après les législatives ».

À la CGT qui faisait une analyse de l'évolution du vote FN à l'Isle-en-Dodon entre 2012 et 2017 comme une réponse éventuelle à l'abandon ressenti de la population par les services publics, le directeur s'est déclaré soulagé par l'emploi d'un « peut-être » dans notre liminaire.

Retrouvez sur notre site internet, la déclaration liminaire: http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/doc/dl_ctl160520178cgtfinpub31.pdf

Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) Programme Annuel de Prévention (PAP)

La CGT constate que les financements CHSCT et DRFiP ont permis d'apporter des solutions aux risques notamment liées à l'activité physique. En revanche, **la mise en place d'un véritable plan de prévention primaire visant à agir sur les causes des Risques Psycho Sociaux (RPS)(35 % des risques recensés) se fait toujours attendre.**

Le PAP 2017 des risques professionnels a été présenté au CHSCT le 20 avril 2017. La CGT Finances Publiques 31 a émis un vote défavorable. Car, pour la deuxième fois, la DRFiP 31 a organisé cette campagne, sans la consultation des personnels et selon des *modalités allégées* ... **La CGT a dénoncé ce mode opératoire** rappelant que, seuls les personnels, du fait de leur connaissance du travail réel, pouvaient mettre en avant les différentes situations génératrices des risques professionnels.

La seule réponse proposée par la direction aux RPS (facteur de risque le plus recensé) : « réflexion sur l'organisation du travail, soutien managérial, actions de formations... » demeure beaucoup trop globale et généraliste !

La CGT a insisté sur la nécessité de l'arrêt des réformes en cours et des plans annuels de suppression d'emplois à l'origine de la dégradation des conditions de travail et des rapports professionnels dans les services.

Mais notre directeur estime qu'il « n'y peut rien » et « qu'en termes de prévention locale, il nous faut du pratico-pratique ».



Information sur le relogement de la trésorerie d'Aucamville



La mairie d'Aucamville a dénoncé le bail de la trésorerie pour mai 2018 et proposé un relogement précaire à un coût prohibitif. La direction a donc mandaté les domaines pour enquêter sur une solution de relogement. **Deux pistes : Saint-Alban dans des locaux déjà existants ou Castelginest dans un immeuble à construire.**

Lors de la présentation du projet à Castelginest, au-delà des délais et coûts, M. Marzin a dit qu'il n'avait pas « *forcément envie de s'engager avec une commune qui aura bâti pour nous* ».

Devant notre inquiétude de voir la trésorerie disparaître, il répond que sans exclure cette éventualité cela peut aussi remettre en cause le projet d'un centre des finances dans le Nord toulousain.

Le projet de Saint-Alban semble avoir la préférence de la direction pour des raisons de coûts et de termes de délais plus réalistes.

Comme nous l'avons déclaré dans notre liminaire, **la CGT porte toujours le projet de centre des finances dans le Nord toulousain** sans s'arrêter sur une commune en particulier, motivé par l'importance et la constance du flux migratoire et du dynamisme économique de cette zone. Quoiqu'il en soit, **nous resterons vigilants quant à l'accessibilité du futur site par les collègues et les usagers.**

Publié le 14/12/2011 à 10:36 **LA DEPECHE**

Aucamville. Crise : les propositions de la CGT-Finances

Réunis en assemblée générale à Aucamville, les adhérents de la CGT Finances Publiques ont débattu de la riposte nécessaire face aux politiques d'austérité du gouvernement. S'appuyant sur les dix propositions de la CGT pour sortir de la crise, il a été démontré qu'une autre répartition des richesses est possible.

Justice fiscale

Cela doit passer par plus de justice fiscale, et un contrôle renforcé des fonds publics (notamment avec le pôle public financier).

Boris Beaudoin, secrétaire départemental CGT Finances publiques, a souligné l'engagement nécessaire des élus et de la population autour des services publics : « Les administrations financières sont aujourd'hui en difficulté avec la politique du non-remplacement de deux départs à la retraite sur trois. Cette politique dévastatrice doit être renversée. N'oublions pas qu'au début de la crise économique, Nicolas Sarkozy avait souligné le faible impact sur la France, compte tenu de ses services publics. »

Le projet de Maison des Finances

Depuis plus de deux ans, la CGT porte l'implantation d'une Maison des Finances dans le Nord Toulousain (sur la commune d'Aucamville). Alors qu'une grande campagne est lancée au niveau confédéral sur la problématique des services publics, cette revendication fait écho à la réalité démographique dans cette zone en pleine croissance.

« Pierre Cohen et moi-même, nous nous félicitons de cette initiative, explique Gérard André, maire d'Aucamville. Elle permet d'adapter les services publics au développement du secteur nord mais aussi de conserver la proximité avec les usagers. Cet équipement serait au cœur d'un bassin de vie démographique et économique, sur un territoire pertinent. »

La Dépêche du Midi

Le déménagement ne remettra pas en cause l'affectation à la RAN de Toulouse et pour l'attribution de tickets restaurant, « il n'y a pas de raisons que ça change ».

Regroupement des équipes RH et Formation professionnelle rue des Lois

Fin juin, **les équipes de la formation professionnelle**, aujourd'hui situées au bâtiment D de la Cité administrative, **rejoindront la division RH rue des lois** au prétexte de renforcer la synergie de ces deux services. **À la Cité resteront les salles de formation, d'archives et une salle pour les formateurs.**

La direction parle de « *regroupement* » et la CGT s'interroge sur une absorption potentielle. Notre directeur s'énerve : « *cette action n'est pas signalée au ministre pour finir par supprimer des postes* ».

Devant l'insistance de la CGT à présenter ce sujet **pour avis** à un prochain CHSCT, la direction répond qu'elle n'en voit pas la nécessité puisque, pour elle, ce changement ne représente pas une évolution « *importante* » de la mission. **C'est tout de même une petite restructuration qui touchera 1800 agents !**

Carte des assignations comptables de l'État en région Occitanie



C'est la valse des blocs qui se met en place. Le bloc 3 (DIRECCTE, DRJSCS) est transféré à la DDFiP de l'Hérault. Cela s'était déjà traduit lors du CTL emplois par la suppression de 7 emplois au CSP Chorus Bloc 3 et -16 emplois au SFACT Bloc 3, soit 23 emplois en moins pour la DRFiP 31.

La DRFiP 31 sera comptable assignataire des blocs 1 et 2 pour l'ensemble de la région Occitanie.

Le logiciel Chorus, pierre angulaire des services dépenses, nécessite une certaine technicité.

Pour la mise en place de ces nouvelles assignations comptables, M Marzin précise que s'il n'a pas les personnels prévus, il ne démarrera pas le bloc 2. Il est prêt à faire de la « dépense classique » en lieu et place d'un mode facturier.

L'incertitude est la plus complète pour les agents en lien avec le redéploiement des emplois bloc 3 et bloc 2. Globalement, selon le DRFiP, il y aura quand même dix emplois en moins.

Un sursis d'installation est même prévu pour les personnels qui voudront bouger au sein de la direction pour palier le manque de technicité des nouveaux arrivants.

Le directeur propose une réunion spécifique avec les agents C dans les jours prochains et se propose de faire la même chose avec les B en suivant.

« *On ne fait pas uniquement n'importe quoi* » dicit M. Marzin. Il va même jusqu'à dire « *Vous aimez votre métier ? Ne partez pas, restez un an de plus !* »

Attention, la réflexion de notre direction va au-delà du volet « dépense » mais concernera très bientôt les recettes non fiscales. La taxe d'aménagement sera le « poids lourd ».

Et ça continue ! Il est question de mutualiser des tâches entre les services Dépense et Comptabilité. Un groupe de travail est en cours pour une nouvelle organisation prévue en septembre et une présentation des conclusions du groupe de travail en CTL en juin. Mais, rassurons-nous, il n'y aura pas de fusion !

Enfin, en septembre 2018, ce sera le tour de la caisse des dépôts d'être restructurée.

Questions diverses

La CGT évoque les difficultés des services SPL suite **au nouveau protocole OTD CAF** imposé par le national. La direction indique que ce dernier ne peut être remis en cause. Elle est consciente des difficultés soulevées pour les services au niveau local et va initier une rencontre avec la CAF.

M. Marzin annonce **le renfort massif du SPF 2** par quatre collègues de la BNIPF (brigade nationale d'intervention de la publicité foncière) pour faire tomber le délai d'enregistrement à trente jours.

La CGT revient à la charge sur la « vigilance » évoquée par notre direction sur la question du ménage (suite à la grève du personnel ISS de la cité).

Des contrôles ont bien eu lieu mais ... des contrôles programmés!

Suite à la motion déposée par la CGT au CHSCT du 20 avril dernier, la direction présentera un bilan ménage lors du prochain CHSCT.

Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales
 Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

<p>SECTION:</p> <p><input type="checkbox"/> Actif <input type="checkbox"/> Stagiaire <input type="checkbox"/> Retraité</p> <p>Je souhaite m'abonner à :</p> <p><input type="checkbox"/> la Nouvelle Vie Ouvrière</p> <p>Facultatif > Pour les agents A et A+ Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)</p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p>L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire. La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.</p> <hr/> <p>RESERVÉ À LA SECTION</p> <p>Saisie CoGiTiel par la section</p> <p>le: .. / .. /</p> <p>Date de réception au bureau national,</p> <p>le: .. / .. /</p>	<p>NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance : .. / .. /</p> <p>Catégorie : Grade : Echelon :</p> <p>Filière fiscale <input type="checkbox"/> Filière publique <input type="checkbox"/></p> <p>Adresse administrative :</p> <p>.....</p> <p>Adresse pour l'envoi de la presse :</p> <p><input type="checkbox"/> Adresse administrative <input type="checkbox"/> Adresse personnelle (préciser) :</p> <p>.....</p> <p>Tél. :</p> <p>Mel :</p> <p>Date : .. / .. / Signature :</p>
--	---



Le prochain CTL se tiendra le 3 juillet, il sera notamment question de l'adaptation des structures et du réseau (ASR) 2017.

Vos représentants CGT Finances Publiques 31 à ce CTL :

Boris BEAUDOIN, Rachel TISNÉ BRISON, Marie-Christine LAINÉ,
 Séverine BOLOGNESI FOURCADE, Alain PRANDO et Marie-Christine PELLEFIGUE

**Une force
 à vos côtés**

**LUTTER
 PLUS 
 pour
 GAGNER PLUS**

**J'AGIS
 JE M'ENGAGE
 JE ME SYNDIQUE!**